

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT RUE
PIERRE BEREGOVY POUR PERMETTRE DES TRAVAUX DE REFECTION
D'UN MUR**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Conseiller Régional du Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 30 mai 2016 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux de
réfection d'un mur au n°4 rue Pierre Bérégovoy,

- **Le stationnement sera interdit le long de ce mur suivant les emplacements
délimités.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par les Services Techniques de
la Ville. Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 26 mai 2016,

Le Maire,

A blue ink signature of David Valence is written over a circular official stamp of the Mairie de Saint-Dié-des-Vosges. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter.

David VALENCE